

*Question présentée par le député :*

*M. Jean-François Girardet*

*Date de dépôt : 10 octobre 2016*

## **Question écrite urgente**

### **Radicalisation à la grande mosquée ? Que font les autorités pour prévenir les dérapages dénoncés ?**

Les lecteurs de la Tribune de Genève du samedi-dimanche 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2016 sont restés stupéfaits à la lecture de l'article signé par Madame Sophie Roselli dont le titre, « Des fidèles exigent le départ du directeur de la grande mosquée » ne laisse pas indifférent.

Placé sous la rubrique « TENSIONS », le sous-titre déclare que « La direction du lieu est notamment accusée d'avoir fermé les yeux sur la radicalisation de certains fidèles ».

On apprend qu'une pétition lancée par un groupe de musulmans résidents de notre canton et de France voisine réclame le départ du directeur général de la Fondation culturelle islamique de Genève (FCIG) et de son adjoint. « Les responsables du Petit-Saconnex sont accusés d'avoir fermé les yeux sur la radicalisation de certains fidèles et de mal gérer l'institution ».

Quelques extraits de cet article serviront à fonder les questions qui suivront :

« Les témoins ont informé les imams, qui ont informé le directeur, qu'un groupe de jeunes qui fréquentaient la mosquée se préparait à partir en Syrie. »

« Le directeur n'a pas bougé. Il n'a pas informé et n'a pas collaboré avec les autorités, le consulat et l'ambassade d'Arabie saoudite jusqu'à la triste nouvelle du départ de deux jeunes pour le Jihad. »

« Autre source de mécontentement : la gestion de l'école de la mosquée. Beaucoup de musulmans n'envoient plus leurs enfants là-bas, car ils n'apprennent rien, ni l'arabe, ni l'islam modéré. »

Le témoignage de Monsieur Hafid Ouardiri y est également exprimé : « Demander à la ligue islamique mondiale (LIM) de changer la direction pour

la remplacer par une autre ne changera rien à la situation puisqu'elle désignera des gens qui continueront à lui faire allégeance, explique-t-il. La LIM doit cesser d'imposer son diktat sur ce lieu, par ailleurs indépendant financièrement, et permettre aux musulmans d'ici de se prendre en charge administrativement et religieusement, selon les valeurs de la société dans laquelle ils vivent. »

Le MCG, attaché aux valeurs de notre pays construites sur la confiance, la tolérance et le respect, estime que seule une information officielle d'entente avec les autorités religieuses de la grande mosquée pourrait amener un peu de sérénité et de paix dans notre cité.

Je remercie le Conseil d'Etat de nous apporter des réponses détaillées aux questions suivantes :

- 1) *Les graves accusations portées sur la direction de la grande mosquée accusée de fermer les yeux sur la radicalisation de certains fidèles sont-elles avérées ?*
- 2) *Les autorités genevoises ont-elles les moyens légaux pour intervenir avant que la radicalisation des fidèles ne devienne une banalité à la grande mosquée ?*
- 3) *Comment s'exerce le contrôle de l'Etat sur l'enseignement prodigué par l'école de la mosquée ?*
- 4) *Les critiques concernant la gestion et le contenu des cours de cette école sont-elles justifiées ?*
- 5) *Outre l'école citée, existe-t-il d'autres centres culturels islamiques ou écoles coraniques connus dans le canton ?*
- 6) *Les autres centres culturels islamiques recensés sont-ils eux aussi contrôlés par le DIP ?*
- 7) *La LIM peut-elle imposer son diktat sur ce lieu sans tenir compte des récriminations émises par les pétitionnaires ?*